

RÉPUBLIQUE DE DJIBOUTI
Unité – Egalité - Paix

MINISTÈRE DE LA VILLE, DE L'URBANISME ET DE L'HABITAT

SOCIÉTÉ IMMOBILIÈRE ET D'AMÉNAGEMENT FONCIER

Avis d'Appel d'Offres National
N° 02/TVX/SIAF/2025
Travaux de Construction de la Résidence Pavillonnaire RP3 au Lotissement NAGAD 100ha -
Phase 1 sis à BALBALA SUD

1. Objet du marché

La SIAF lance un appel d'offres national pour l'exécution des travaux de construction de la Résidence Pavillonnaire RP3, dans le cadre de son programme de promotion immobilière. Le projet est implanté au sein du lotissement NAGAD 100 ha – Phase 1, situé à BALBALA SUD, et est entièrement financé sur fonds propres.

Le présent appel d'offres a pour objet l'exécution des travaux de construction (gros œuvre et second œuvre) de la Résidence Pavillonnaire RP3, comprenant 70 logements de type villa R+1 :

Les candidats peuvent soumissionner pour un ou plusieurs lots, mais doivent présenter une offre distincte pour chaque lot.

2. Conditions de participation

Peuvent participer au présent appel d'offres toutes les entreprises légalement établies en République de Djibouti, disposant de la capacité technique, financière et juridique pour exécuter les travaux concernés. Les prix seront exprimés en hors taxes (HT).

3. Dossier d'Appel d'Offres (DAO)

Les Soumissionnaires intéressés et éligibles peuvent obtenir des informations de 08H00 à 17H00 du Dimanche au Jeudi, auprès de :

SIAF
Direction Générale
Cité Einguella, Djibouti
BP 700 République de Djibouti
Tel : 00253 21 35 19 77
Adresses électroniques : procurement@siaf-dj.com

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être retiré à l'adresse suivante, contre un paiement non remboursable de 30 000 FDJ (trente mille francs), à régler en espèces.

4. Dépôt des offres

Les offres, rédigées en français et remises sous pli scellé portant la mention « Ne pas ouvrir – Appel d'offres pour les travaux de construction de la RP3 », doivent parvenir à la SIAF au plus tard le **mercredi 08 Octobre 2025 à 08h00**.

Aucune soumission électronique ne sera acceptée. La caution de soumission est fixée à 5 000 000 FDJ.

5. Ouverture des plis

L'ouverture des plis aura lieu en séance publique à la salle de séance de la Commission Nationale des Marchés Publics le **mercredi 08 Octobre 2025 à 09h00**, en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent y assister.